



Notre système de retraite permet à de nombreux travailleurs de partir en retraite avec une pension leur permettant de vivre dignement. Cependant, la modification du marché du travail voulu par les gouvernements successifs et le patronat a créé des situations de précarité, a fait perdurer des inégalités, qui ne sont pas compensées par ce système et qu'il est urgent de régler.

Au lieu de repenser un système dans sa globalité afin qu'il réponde à cette situation, ou, mieux encore, de combattre le chômage, la précarité et les inégalités, les gouvernements ont pris acte de la situation et, comme si c'était une fatalité, ont dégradé le système de retraite, réforme après réforme (Balladur en 1993, Fillon en 2003, Touraine en 2014, Delevoye ...) En allongeant la durée de cotisation et de fait la durée du travail, en diminuant les recettes, en refusant une réelle prise en compte des situations de pénibilité, nous sommes toutes et tous amenés à travailler plus. Nous constatons d'ailleurs qu'aujourd'hui, malgré un âge légal fixé à 62 ans, les salarié.es partent en moyenne à 63,5 ans, faute de revenus suffisants.

La CGT remet ce choix en cause. Fondamentalement.

Nos propositions sont les suivantes :

../. suite pièce à télécharger

fichiers:

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *



[Télécharger resume_des_propositions_cgt_faites_au_1er_ministre_-_18_12_2019.pdf](#)

(224.33 Ko)

Public: [Retraites](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
